

# BONNE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT



En matière de responsabilité sociale de l'entreprise et de son implication dans la communauté, le patrimoine de Briggs & Stratton se reflète dans son engagement de toujours dans la bonne gestion de l'environnement. En tant que société florissante, Briggs & Stratton adopte deux principes : l'optimisation des bénéfices ainsi que la réactivité et la responsabilité vis-à-vis de toutes les parties prenantes. Dans le domaine de l'environnement, cela signifie un effort permanent pour améliorer l'efficacité du fonctionnement, l'intégration de technologies respectueuses de l'environnement et de ressources renouvelables dans ses produits ainsi que la réduction de l'impact environnemental de l'entreprise de façon globale.

Saviez-vous que des pelouses saines peuvent agir comme des puits de carbone en drainant le CO<sub>2</sub> et d'autres toxines de l'atmosphère ? Une pelouse saine peut aussi abaisser les températures environnantes, diminuer les particules comme la poussière et la saleté, agir comme un atténuateur de bruit et augmenter la valeur des propriétés. Étant le principal producteur mondial de moteurs pour l'industrie des matériels extérieurs ainsi que d'une multitude de produits à usage domestique extérieur, l'entreprise reconnaît la grande importance de son rôle de maintien des espaces verts.

Alimentée par la recherche et un esprit incessant d'innovation, Briggs & Stratton a diminué de façon drastique l'impact environnemental de ses processus de fabrication tout en améliorant les performances de ses produits. Voyez donc :

- Briggs & Stratton a été l'une des premières entreprises des États-Unis à réaliser le traitement et le recyclage des eaux usées provenant des opérations de traitement de surface.
- L'entreprise a aussi commencé à collaborer avec ses fournisseurs pour développer des peintures de niveaux nettement inférieurs de composés organiques volatiles et sans métaux lourds dans les pigments, bien avant que les réglementations ne l'exigent. Les émissions provenant de l'atelier de peinture des moteurs de l'entreprise ont été réduits de plus de 85% depuis 1990.
- L'entreprise a éliminé le cyanure et les métaux lourds comme le chrome et le nickel dans ses opérations de traitement de surface, en remplaçant les métaux par du fer. Ces modifications ont créé un piston non seulement supérieur mais aussi plus écologique.
- L'entreprise a réduit le nombre de ses réservoirs de stockage en sous-sol à 15 dans le monde au lieu de 72 à son summum, protégeant ainsi les nappes aquifères qui servent à l'alimentation d'eau potable.
- Briggs & Stratton recycle actuellement 100% de ses rejets d'aluminium et tous les composants de fonte et d'acier utilisés dans ses produits proviennent de matériaux recyclés.
- 5,4 millions de Kilowatt heures d'électricité économisés grâce à des rénovations de l'éclairage des installations par les Équipes de conservation d'énergie de Briggs & Stratton. En comparaison, 556 foyers américains moyens produisent la même quantité d'émissions de CO<sub>2</sub> en électricité seulement!<sup>1</sup>
- Tous les ans, la société recycle environ 16 000 kilogrammes de dispositifs informatiques et électroniques.

Voici seulement quelques-unes des nombreuses actions qui prouvent l'engagement vis-à-vis de la bonne gestion de l'environnement. Un personnel engagé, un leadership impliqué et des ressources internes dédiées ont permis de telles avancées. Ces facteurs ont permis à la société de réduire les émissions de ses moteurs de presque 75 pour cent depuis 1990. Et dans les cinq années à venir, les moteurs Briggs & Stratton seront au moins 35 pour cent plus propres. Venant de la part du principal producteur mondial de petits moteurs à quatre temps, ce n'est pas un engagement négligeable. Toutefois, cela ne donne qu'une indication du dévouement de Briggs & Stratton à vouloir construire sur ses succès environnementaux et les étendre pour les 100 ans à venir.



down to earth

A Briggs & Stratton Commitment

<sup>1</sup> Calculateur de l'Agence américaine de protection de l'environnement (US EPA) d'équivalence d'énergie propre et de gaz à effets de serre.